

Procès-verbal N°25 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 19 Février 2026
À :	14h00
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUJER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN
Absent(s) :	

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n°affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°24 de la réunion du Jeudi 12 Février 2026.

CHAMPIONNATS – MODIFICATION DU CALENDRIER

IMPORTANT

REPROGRAMMATION DES MATCHS REMIS À JOUER OU À REJOUER.

Compte tenu des mauvaises conditions climatiques exceptionnelles qui ont engendrées de nombreuses annulations de matchs et, de ce fait, à reprogrammer les rencontres, le District est contraint de revoir le calendrier des Compétitions Seniors et ce à compter du 28 et 29 Mars 2026, permettant ainsi de pouvoir absorber les matchs en retard, afin de retrouver une régularité de la compétition.

Dans la mesure du possible tout match remis ou à rejouer devra être fixé à la première date disponible.

Les clubs ne pourront refuser la programmation d'une rencontre pour ce qui concerne un match remis ou à rejouer en semaine si **la préservation de la régularité de la compétition** justifie cette programmation à conditions que les clubs aient été avisés au plus tard le lundi après-midi.

Voir calendrier modifié en ligne sur le site du District.

COUPE GARD-LOZERE

Le tirage au sort des 1/8^{ème} de finale de la Coupe Gard Lozère aura lieu le Jeudi 26 Février 2026 à 18h30 au siège du District.

À cette occasion un jeu de maillots des partenaires de la compétition **MONTI SPORT à Bagnols sur Cèze et le CREDIT AGRICOLE REGIONAL à Nîmes** sera remis aux clubs qualifiés pour la suite de la compétition (Sauf pour la Finale).

La présence des clubs est obligatoire. (Amende 80€)



Dépt 3 Poule B

MATCH : N°53516506 du 08/02/2026

ENT.S ROCHEFORT SIGNARGUES 1 (D3) / F.C BOISSET ET GAUJAC 1 (D3)

ENT.S ROCHEFORT SIGNARGUES 1 (D3) Battu par pénalité, pour en reporter le bénéfice à F.C BOISSET ET GAUJAC 1 (D3).

Dépt 3 Poule D

MATCH : N°53626694 du 08/02/2026

G.C UCHAUD 2 (D3) / F.C LANGLADE 2 (D3)

Match à jouer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu



La Secrétaire

Mme Cendrine MENUJIER

